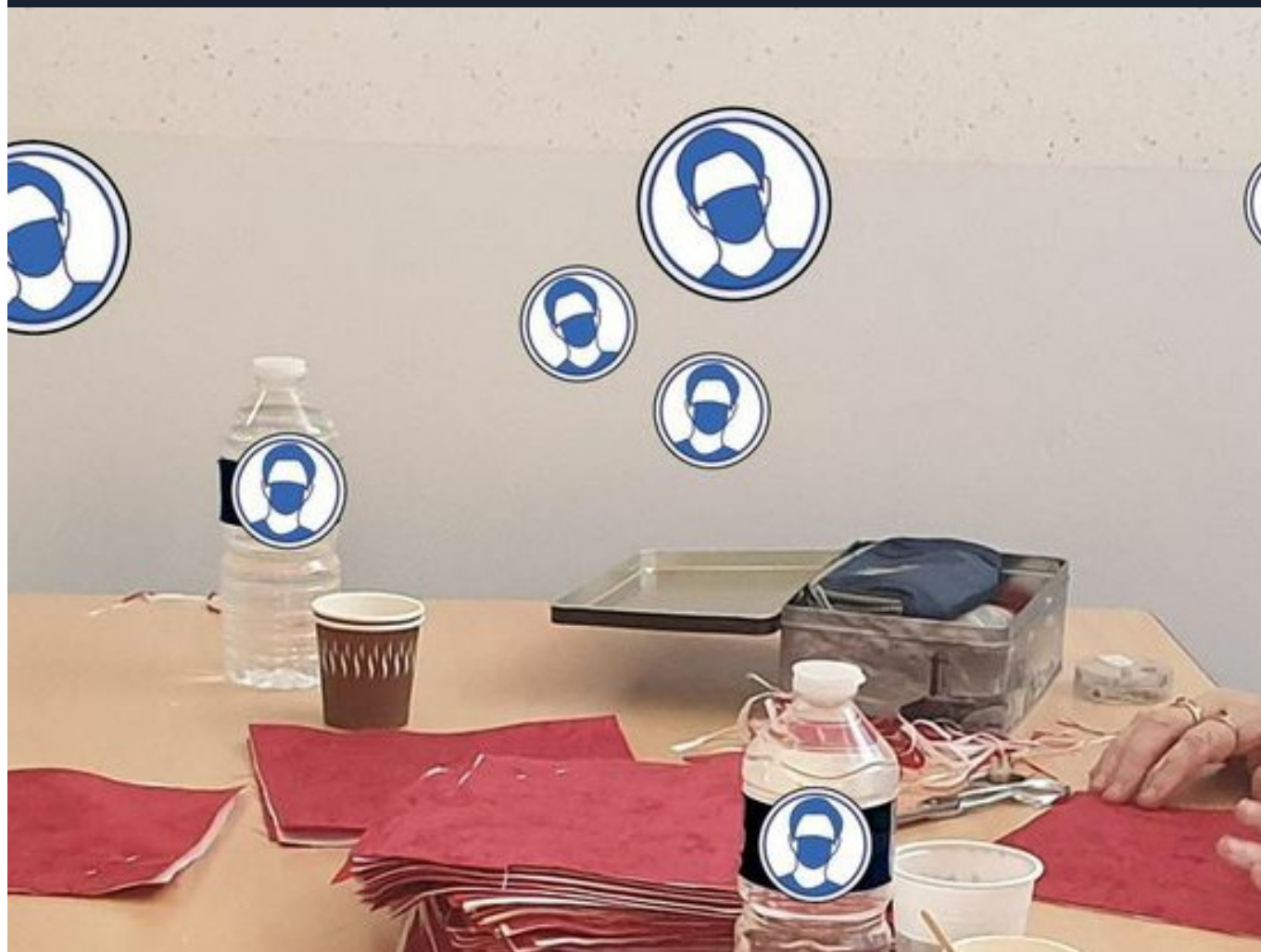


Saisissez votre recherche...



 FERMER



## Un masque pour chaque Soissonnais

Depuis le 17 mars dernier, notre vie quotidienne est bouleversée. Avec la pandémie de coronavirus Covid-19, tout ce qui, jusqu'ici, nous paraissait anodin ne l'est plus et ne le sera plus pour quelques mois encore. En tant que Maire, Alain CRÉMONT, se doit d'assurer la protection de tous les Soissonnais : protéger leur santé, protéger nos entreprises, protéger nos emplois. La Municipalité se mobilise, avec l'ensemble des partenaires, pour agir vite, agir avec force et avec anticipation.

# Provenance des masques

- > À Soissons, une belle chaîne de solidarité a été mobilisée, en faisant appel au bénévolat de couturières, pour assurer la confection de **30 000** masques en tissu. Ces masques ont été réalisés en suivant le cahier des charges rédigé par le CHU de Lille
- > La Région Hauts de France nous a doté de **30 000** autres masques réutilisables
- > **60 000** masques supplémentaires ont été commandés par la Ville

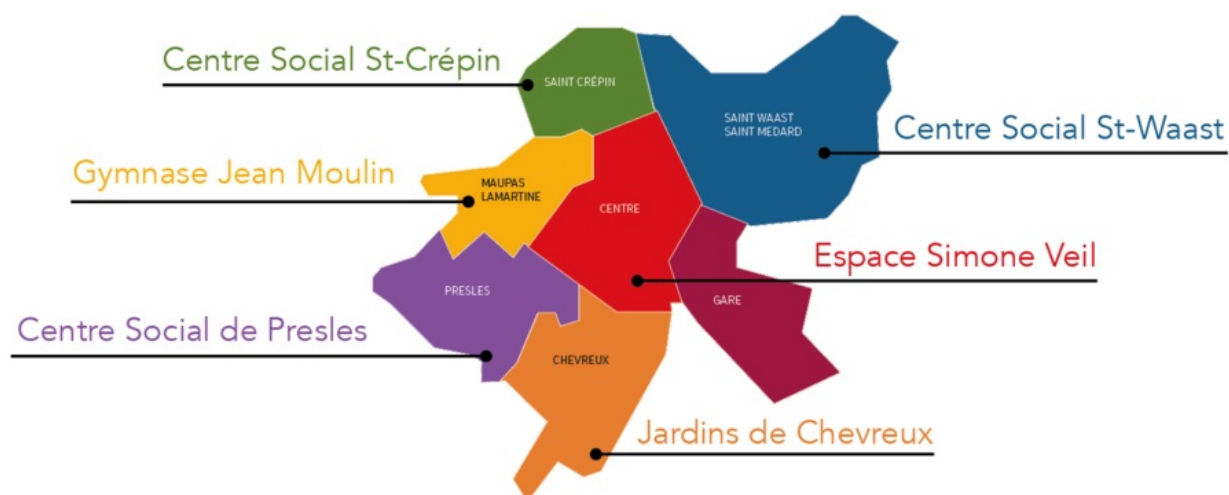
## Priorité aux plus fragiles

Les Soissonnais de plus de 60 ans ont déjà reçu leur masque en tissu, lavable et réutilisable par voie postale. Il était accompagné d'un courrier et d'une fiche pratique d'utilisation du masque.

Tous les autres Soissonnais sont invités à s'inscrire sur la plateforme dédiée pour venir ensuite chercher le(s) masque(s) pour protéger chaque foyer. Il vous sera demandé de justifier votre domiciliation à Soissons et de présenter un livret de famille si vous souhaitez obtenir des masques pour vos proches vivant sous votre toit.

N.B : l'envoi aux seniors a été élaboré à partir du fichier des inscrits sur les listes électorales (le seul fichier dont dispose la collectivité). Si des Soissonnais de plus de 60 ans n'ont pas reçu leur courrier, nous les invitons à s'inscrire sur la plateforme pour récupérer leur masque.

## 6 sites de distribution à Soissons



## Réservation d'un rendez-vous sur l'un des sites de distributions (créneaux de 15mn entre 8h30 à 13h du lundi au vendredi)

1. **Espace Simone Veil** : rue Pétrot Labarre
2. **Centre Social de Presles** : avenue R Schumann
3. **Jardins de Chevreux** : place des maraîchers
4. **Centre Social Saint-Crépin** : 10 boulevard Jean Mermoz
5. **Centre Social Saint-Waast Saint-Médard** : rue du belvédère
6. **Gymnase Jean-Moulin** : rue du 8 mai 1945



**Une fois votre demande validée, vous recevrez un SMS confirmant le lieu, le jour et l'heure que vous avez choisis. Lors du retrait, vous devrez impérativement vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile.**

Vous recevrez aussi une notice de prescriptions afin d'utiliser votre masque réutilisable dans les meilleures conditions de sécurité et d'hygiène. Il faudra respecter scrupuleusement les consignes qui y sont énoncées, de manière à en assurer l'efficacité.

Si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer par vous-même, vous pouvez faire une procuration afin qu'un tiers muni des justificatifs nécessaires récupère votre masque à votre place.

Pour les personnes en situation de handicap ou qui ne peuvent se déplacer, un agent de la ville viendra lui livrer son masque à domicile.

> Remplissez le formulaire suivant :



ou

> Inscrivez vous par téléphone **0801 901 102** (numéro vert gratuit) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

**0 801 901 102**

Service & appel  
gratuits

## Utiliser votre masque réutilisable

“ Porter un masque lors de nos déplacements va devenir un réflexe à partir du 11 mai. Il sera pour nous tous un outil supplémentaire de protection, mais qui ne nous dispensera pas d'appliquer les gestes barrières et de respecter la distanciation sociale, qui sont les seules barrières efficaces face au virus.

# COMMENT BIEN UTILISER un MASQUE EN TISSU

COVID-19

Le virus COVID-19 se trouve dans les gouttelettes de salive que l'on produit en éternuant, en toussant, en postillonnant, etc... Ces gouttelettes peuvent également se déposer sur des surfaces ou des objets que nous touchons. En portant nos mains à notre visage, nous augmentons les risques de contamination pour nous-même et pour les autres.

Voici les **BONS GESTES** à suivre quand on porte un masque en tissu :

- 

**1** Avant de mettre son masque, **il faut se laver les mains** avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.
- 

**2** Le masque doit **recouvrir le nez et la bouche** et être **ajusté**.
- 

**3** Le masque est **utile quand on est infecté**, il permet d'éviter de transmettre le virus via les gouttelettes de salive. **Il protège les personnes que l'on pourrait rencontrer.**
- 

**4** Porter un masque quand on est pas infecté, **limite les risques de transmission entre votre main et votre bouche**, mais **cela ne filtre pas l'air, ni ne remplace les mesures de protection de base** : désinfection des mains et des surfaces et respect d'une distance d'au moins 1,5m entre les personnes.
- 

**5** Porté en continu le **masque doit être changé toutes les 3 heures.**
- 

**6** Attention, **évités de toucher votre masque avec vos mains.** Si vous le faites, désinfectez-vous les mains.
- 

**7** **Pour enlever le masque, prenez-le par les rubans.** Ne mettez pas les mains sur le masque et placez-le dans un sac en plastique en attendant de le laver.
- 

**8** Stérilisez votre masque, **au moins une fois par jour en le lavant à haute température** avec de la lessive ou du savon **et/ou en le repassant à la vapeur.**



SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ 03 23 59 90 00

@ CONTACTEZ-NOUS

